ROYAUME DU MAROC

Ministère de la Santé
et de la Protection sociale

Direction du Médicament
et de la Pharmacie

المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
وزارة الصحة والحماية الإجتماعية
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⴷⵓⵙⵉ ⴷ ⵓⴼⵔⴰⴳ ⴰⵏⴰⵎⵓⵏ
مديرية الأدوية و الصيدلة
ⵜⴰⵎⵀⵍⴰ ⵏ ⵉⵙⵓⴼⴰⵔ ⴷ ⵜⵙⴰⵙⴼⵔⵜ

N° 41/24 VIG/DMP/18 Rabat, Le 22 JUIL. 2024

NOTE D'INFORMATION

Objet : effets indésirables de type immunogènes, suite à l'utilisation des spécialités pharmaceutiques IMMUGLO® 5% et V-IMMUNE® 5%

Dans le cadre de la surveillance des évènements indésirables liés à l'utilisation des médicaments, le système national de pharmacovigilance a soulevé une augmentation de la fréquence de survenue des effets indésirables de type immunogènes, signalés lors de l'utilisation des immunoglobulines humaines normales IMMUGLO® 5% et V-IMMUNE® 5%.

Et suite à l'avis émis par la Commission Nationale de Pharmacovigilance du 12-6-2024, il a été décidé de :

- **Suspendre, provisoirement, par mesure de précaution, l'utilisation de la spécialité pharmaceutique IMMUGLO 5% ;**
- **Continuer le traitement des patients par la spécialité pharmaceutique V-IMMUNE 5% ;**
- **Approfondir les investigations relatives aux causes réelles de l'augmentation du nombre des notifications liées à l'utilisation des deux spécialités pharmaceutiques IMMUGLO 5% et V-IMMUNE 5%.** D.R.

Royaume du Maroc ★ Ministère de la Santé et de la Protection Sociale ★
Direction du médicament et de la pharmacie

زنقة لمفضل الشرقاوي ص.ب 6206 - الرباط - المعاهد الهاتف : 45 06 77 537 212 + / 89 22 68 537 212 + - الفاكس : 31 19 68 537 212 + www.sante.gov.ma